

Autorisation de prise de vues et d'utilisation d'images

Je, soussigné(e).....

Demeurant.....

.....

.....

Cocher la case ci-dessous

☐ Autorise l'association Sorru in Musica, à l'occasion du festival SORRU IN MUSICA qui aura lieu du 21 au 31 juillet 2022 dans le canton de Sevi-Sorru-Cinarca, à me photographier ou me faire photographier et filmer et à diffuser les photos et vidéos réalisées à cette occasion.

- Déclare céder à titre gracieux à l'association Sorru in Musica le droit d'utiliser mon image sur tous les supports d'information à but non lucratif édités par l'association et sur tous les réseaux de communication, y compris télévisuels ou Internet. Cette autorisation est **révocable à tout moment** sur volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'association accompagnée, le cas échéant, d'une copie des photographies litigieuses.

L'association Sorru in Musica devient, par la présente, cessionnaire des droits pendant toute la durée pour laquelle ont été acquis les droits d'auteur de ces films et photographies.

L'association Sorru in Musica s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à ma vie privée, à ma dignité et à ma réputation.**

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante :

Association Sorru in Musica – Ancienne Mairie – Cours J. Colonna - 20160 VICO

Fait à, le